



## Opération de Développement Rural – Stavelot

### Compte rendu de la CLDR 6 - 23/01/24

#### Présences :

Représentants de la population			
ARNOULD Philippe	P	JEANFILS Pierre	A
BARTHOLEYNS André	P	KLEIN Stephan	A
BLAISE Martine	P	KREUSCH Caroline	A
BOUHY Gaël	A	LANGER Clément	A
BRIOL Alain	P	LEGROS André	A
COLLIN Frédéric	P	LEJOLY Arlette	P
DELHASSE Sophie	A	LEMAIRE Jean	Démission
DOUMONT Anne-Catherine	A	MAGERMANS Charline	P
DUMOULIN Luc	P	MARIN Stéphane	P
FILI W. Angela	A	MATHIEU Pol	P
FINCK Sébastien	P	MATHONET Véronique	P
GAZZARD Aurélie	P	MEYER Jocelyne	A
GEORGES Benoît	P	MICHEL Benoît	A
GERARD André	P	MICHEL Laurence	P
GERLACH Marianne	A	MOMMER Hélène	A
GODARD Jeanine	A	NEYS Louis	P
GONAY Raphaël	P	RENSONNET Sophie	P
HAC Jean-Bastien	A	STARCK Sébastien	A
HAUGLUSTAINE Jacques	P	Invitée	
HURLET Catherine	P	PITTILLIOEN Stéphanie	P
Représentants politiques			
RENTMEISTER Nathalie	E	LEBRUN Fabrice	E
KOCKELMANN Raymond	P	SERVAIS Jean-Marc	P
CRASSON Philippe	P		

**Pour la FRW :** Bertrand LECLoux et Sarah PIRONT, agents de développement.

**Pour les Bureaux d'études :** Pierre Poncelet

**Total :** 24 présents (P) ; 2 excusés (E) ; 16 absents (A)



### Ordre du jour :

- 1) **Accueil – présentation de l'ordre du jour**
- 2) **Approbation du CR du 28 novembre 2023**
- 3) **ODR, où en est-on ?**
- 4) **Rappel des projets qui ont été réintégrés suite à vos remarques**
- 5) **Suite de l'analyse du pré-tri des projets de la CLDR**
- 6) **Présentation des résultats des 3 questionnaires Google Form**
- 7) **Explication du travail en GTs**
- 8) **Divers et Agenda**



---

### 1) **Accueil – présentation de l'ordre du jour**

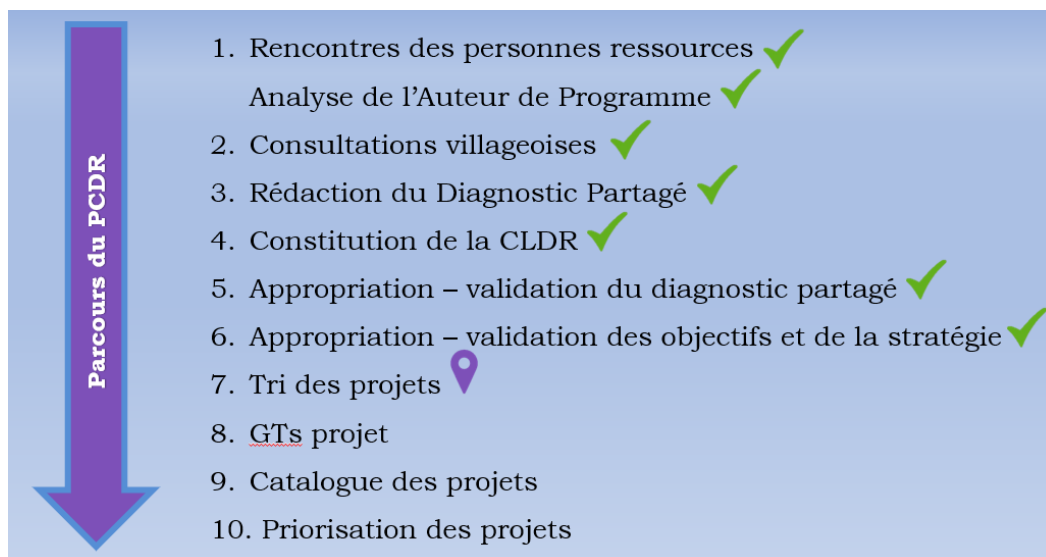
Philippe Crasson, président de la CLDR, remercie les personnes présentes de s'être déplacées pour cette nouvelle réunion de la CLDR. Il informe la CLDR qu'un membre a démissionné, Jean Lemaire. Il précise que même après démission, il est toujours possible de réintégrer la CLDR.



## 2) Approbation du CR du 28 novembre 2023

Le compte rendu de la réunion CLDR du 28 novembre 2023 est approuvé.

## 3) ODR, où en est-on ?



Lors de la précédente réunion de la CLDR, nous avons commencé à valider le pré-tri des projets effectué par la FRW et les membres du Collège.

L'objectif de cette réunion est de terminer la validation du pré-tri. Nous pourrions ensuite former des groupes de travail autour des quatre grandes thématiques : environnement, mobilité/urbanisme, économie/tourisme et convivialité/folklore/services à la population.

## 4) Rappel des projets qui ont été réintégrés suite à vos remarques

Voici les projets que nous avons rajoutés à la liste des projets définitifs suite à vos remarques lors de la CLDR 5 :

30. Préserver la source de Francheville / Garder l'indépendance de la source d'eau d'origine pour Francheville.

111. Repenser l'aménagement de la plage de Challes.

128. Restimuler quelques commerces typiques dans toute la commune.

206. Mener une réflexion sur la salle d'Amermont.

↪ Ce projet a été reformulé et réintégré. Le projet ne précisait pas de quelle salle il s'agissait or il avait été proposé lors de la consultation villageoise d'Amermont. « D'Amermont » a donc été rajouté dans l'intitulé du projet.

274. Améliorer le balisage et l'entretien des promenades.

↪ Le groupe se demandait pourquoi il avait été écarté. Baliser et entretenir les chemins de promenade, c'est du ressort de la commune, mais créer de nouvelles promenades peut-être



du ressort de la CLDR. Le projet 58 intitulé « Créer des itinéraires de promenades pédestres » reprend les demandes formulées par la CLDR.

#### 5) Suite de l'analyse du pré-tri des projets de la CLDR

Comme lors de la réunion précédente, la CLDR passe en revue le pré-tri des projets par groupe de 5-6 personnes. Elle analyse cette fois-ci la thématique urbanisme/mobilité. Les groupes notes leurs remarques sur une feuille et partagent celles-ci avec la CLDR après avoir passé en revue tous les projets écartés. Voici les remarques partagées par les groupes avec la CLDR :

##### Groupe 1 :

- 88. Empierrer un chemin communal pour faciliter l'accès pour les scouts en été.
  - ☛ Faut-il vraiment un permis pour empierrer un chemin communal existant ?
    - ➔ Non, pas besoin de permis. ➔ Le projet est retiré car ne relevant pas du développement rural.
- 101. Placer un panneau « vaches » à l'Y car passages fréquents d'animaux
  - ☛ Il faudrait préciser l'emplacement exact de ce projet
    - ➔ Installer des panneaux routiers ne fait de toute façon pas partie des attributions de la CLDR. Ce projet est bien retiré.
- 104. Installer un miroir à l'Y et à la route de Trois-Ponts à la sortie de Parfondruy.
  - ☛ Est-ce qu'il s'agit d'une compétence communale de placer un panneau sur une route régionale ?
    - ➔ Non cela ne fait pas partie de ses compétences, mais elle peut demander au SPW (qui est compétent) à installer un panneau sur une route régionale mais doit alors prendre les frais à sa charge.
- 210. Privilégier la vente de terrains à bâtir, d'habitations aux gens de la région, aux jeunes locaux qui veulent s'installer à la campagne.
  - ☛ Ce projet n'est pas prioritaire mais reste tout de même important. A Vielsalm, il y a un projet comme cela. Le projet pourrait être reformulé pour y intégrer des logements tremplins, et ainsi formuler la proposition comme un projet, et non plus comme un objectif.
    - ➔ Le projet va être réintégré en le reformulant comme suit : « Privilégier la vente de terrains à bâtir, d'habitations aux gens de la région, aux jeunes locaux qui veulent s'installer à la campagne, grâce notamment, à un projet de logements tremplins ».

##### Groupe 2 :

- 90. Eviter les aménagements type "casse vitesse", bruyants et dangereux
  - ☛ Le groupe n'a pas compris pourquoi les casses-vitesses sont considérés comme dangereux, et pourquoi quelqu'un a proposé ce projet. Il pense qu'il est possible de faire des aménagements « casse-vitesse » moins bruyants.
    - ➔ Le projet est retiré MAIS, s'il y a un autre projet d'aménagement des entrées de village avec des limiteurs de vitesse, il sera demandé à l'auteur de projet d'imaginer, en priorité un aménagement type « ilot directionnel ».



- 110. Ster-Stavelot : la déviation du trafic demandée par les parapentistes pourrait aussi servir aux cyclistes de plus en plus nombreux (Thier de Coo) – les vélos pourraient alors monter jusqu'à la ferme Denis et faire un point haut à 500m et éviter le village de Ster.
  - ☛ Il faudrait qu'il y ait une discussion entre le Club de parapente et la commune. Le groupe ne comprend pas si ce sont les parapentistes qui demandent des solutions ou si ce sont les riverains de Ster. Il se demande également si les parapentistes montent par le télésiège de PlopsaCoo ou pas.
    - ➔ Des discussions sont en cours entre le club de parapente et la commune.
- 112. Créer un parking payant le long de la grand-route à Coo.
  - ☛ Le parking est déjà payant route de Coo (10euros/jour). Il faudrait d'ailleurs trouver une solution pour que les clients des hôtels puissent payer leur parking à l'avance et ne doivent pas se lever tôt pour aller repayer le parking pour la journée.
- 116. Sécuriser au maximum le chemin vers la passerelle de Challes – car énormément de promeneurs avec enfants.
  - ☛ Que signifie « sécuriser » ?
    - ➔ Des voitures y passent, des pêcheurs entre autres ont la permission de se garer le long de l'eau. Selon la commune, le projet intitulé « Empêcher le trafic automobile depuis la maison « Yvens » jusqu'à la passerelle (Challes) » est déjà réalisé.
    - ➔ Il est difficile de contrôler ce lieu en permanence.
- 123. Mettre de la couleur sur la première et dernière marche des escaliers et où il y a du danger pour les malvoyants.
  - ☛ Le groupe se demande de quels escaliers il s'agit. Il propose de réaliser ce projet sur toute la commune.
    - ➔ Le projet est abandonné car pas du ressort du développement rural MAIS la CLDR veillera à prendre cette remarque en compte lors de l'élaboration de futurs projets.
- 194. Raser l'ancien SPAR, y faire des parkings pour délester la place St-Remacle et y construire des logements.
  - ☛ Vérifier que le projet est en cours.
    - ➔ Il est effectivement en cours, il est repris au Master Plan.

### Groupe 3 :

- 199. Installer des gîtes de grande capacité dans les zones à faible densité de résidents
  - ☛ Est à écarter impérativement.
    - ➔ Un décret wallon impose une demande de permis pour l'installation des gîtes depuis début 2023. La commune est donc beaucoup plus vigilante et ne laisse plus passer aussi facilement les gîte de grande capacité.
- 127 à 132.

Améliorer les infrastructures <b>piétonnes</b> (digne de ce nom pour promouvoir le tourisme)
Défi : sécuriser la mobilité douce (à pied, à vélo, ...) et adapter les infrastructures.
Entamer la transition de la mobilité.
Améliorer les déplacements des piétons au centre-ville.
Réduire les excès de vitesse aux entrées de Stavelot.
Porter une attention particulière à la sécurité routière pour certaines zones ou certains tronçons de villages.



- 🗨️ Le groupe propose de reconsidérer ces six projets en GT, il faut traiter de la thématique de sécurité en général.
- ➔ Ces objectifs seraient reformulés sous forme de deux projets concrets :
  1. Réaliser des aménagements sécuritaires aux entrées des villages pour faire ralentir les véhicules.
  2. Mettre en place un plan de mobilité pour les usagers faibles à l'intérieur des villages et entre ceux-ci.
- ➔ Ces projets seront traités en GT mobilité.

#### Groupe 4 :

Le groupe n'avait pas de remarque à faire.

#### Groupe 5 :

- 124. Mettre en place un pédibus pour le ramassage scolaire (en collaboration avec le projet du Conseil Communal des Enfants, avec un système pour que les enfants ne doivent pas porter leur mallette).
  - 🗨️ Le groupe trouve cela important de proposer ce service dans les villages de la commune (Francorchamps notamment), et pas seulement dans le centre de Stavelot.
  - ➔ Le projet est remis dans la liste des projets en précisant qu'il s'agit d'organiser des pédibus dans les villages.
- 126. Mettre des vélos/trottinettes à disposition des citoyens avec un accès plus aisé au Ravel.
  - 🗨️ Que veut-dire OTCS ?
  - ➔ Office du Tourisme de la Commune de Stavelot
- 132. Porter une attention particulière à la sécurité routière pour certaines zones ou certains tronçons de villages.
  - 🗨️ L'éclairage public n'est pas présent partout où c'est nécessaire, certains passages pour piétons ne sont pas suffisamment éclairés.
- 93. Refaire/rénover les routes/voies et les sentiers. + Poursuivre la rénovation des routes dégradées et entretien du réseau villageois
  - 🗨️ Ce projet, qui est du ressort de la gestion communale, n'est pas fait partout, notamment à Ster-Francorchamps.
  - ➔ Un échevin répond que la rénovation des routes de Ster est prévue pour 2024.
- Gîtes :

Limiter le nombre de gîtes et privilégier un habitat familial durable.
Garder le caractère du village sans trop de constructions ni de gîtes supplémentaires / Maintenir le village tel qu'il est
Fixer 1 quota de biens à vendre aux extérieurs / investisseurs
Préserver la nature villageoise de la localité (>< gîtes).

- 🗨️ La question des gîtes et de leur forte présence sur le territoire revient très souvent dans les propositions de projet. Il faut s'assurer qu'au moins un projet traite du sujet.
- ➔ La FRW indique qu'il est difficile de traiter du sujet en CLDR car c'est une question qui est du ressort de la gestion communale, mais il est tout de même envisageable de rédiger avec la CLDR une proposition de charte pour les gîtes CLDR qui sera soumise au Collège.



→ Dans la liste des projets, il y a le projet suivant en rapport avec la thématique : « Créer une charte « gîtes », proposée à tous les propriétaires de la commune ».

### 6) Présentation des résultats des 3 questionnaires Google Form

Suite aux réponses de la CLDR aux trois premiers Google Forms, certains projets peuvent encore être retirés. Le retrait de ces projets de la liste des projets est soumis à approbation à la CLDR. Voici les projets en question avec les votes obtenus dans les questionnaires pour chacun d'eux et la mention « peut être retiré » ou « à rajouter à la liste des projets ».

6. Déboiser comme les temps jadis, le bois, afin que les touristes puissent voir le bas du village (Le terrain sous bois, Avenue Pierre Clerdent, après le 97, grand parking le long de la grand route) (Coo)  
14 réponses



Peut être retiré selon la CLDR.

54. Le déplacement de la voirie le long de Coo Adventure  
9 réponses

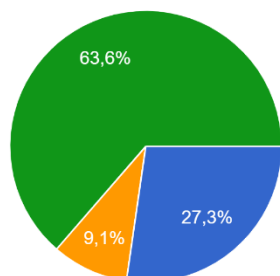


*Idem*



#### 74. Placer des casse-vitesses vélo sur le Ravel

11 réponses

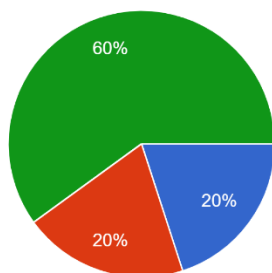


- Est facilement réalisable et répond à un besoin
- Est difficilement réalisable mais répond à un besoin
- Est facilement réalisable et d'opportunité
- Est difficilement réalisable et ne répond à aucun besoin

*Idem*

#### 79. Parapentes (Ster) : organiser une navette tranquille dont la vitesse serait limitée à 30 km/h entre le terrain des parapentistes et Coo.

10 réponses

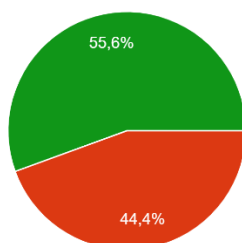


- Est facilement réalisable et répond à un besoin
- Est difficilement réalisable mais répond à un besoin
- Est facilement réalisable et d'opportunité
- Est difficilement réalisable et ne répond à aucun besoin

*Idem*

#### 99. Démolir ou rénover le bâtiment en face de l'hôtel. (Hockai)

9 réponses



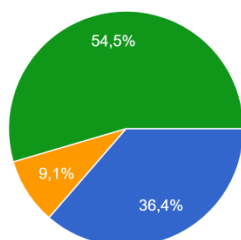
- Est facilement réalisable et répond à un besoin
- Est difficilement réalisable mais répond à un besoin
- Est facilement réalisable et d'opportunité
- Est difficilement réalisable et ne répond à aucun besoin

*Idem*



105. Mettre en avant le patrimoine local vestimentaire.

11 réponses

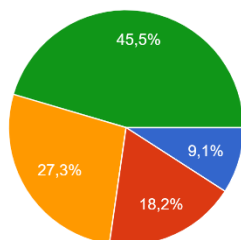


- Est facilement réalisable et répond à un besoin
- Est difficilement réalisable mais répond à un besoin
- Est facilement réalisable et d'opportunité
- Est difficilement réalisable et ne répond à aucun besoin

Ce projet va-t-êtré réintégré, en le reformulant comme suit : « Mettre en avant le patrimoine local vestimentaire (costumes et habits traditionnels) ».

212. Avoir chaque week-end 2h d'activités culturelles (théâtre, spectacles, danse, ...) pour les petits et des groupes d'information sur différents thèmes pour les ados.

11 réponses

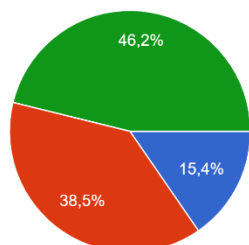


- Est facilement réalisable et répond à un besoin
- Est difficilement réalisable mais répond à un besoin
- Est facilement réalisable et d'opportunité
- Est difficilement réalisable et ne répond à aucun besoin

Peut-être retiré de la liste selon la CLDR. Les activités déjà organisées sur la commune par le centre culturel et la maison jeunes sont suffisantes selon la CLDR.

182. Créer une « Kinderboerderij », une ferme pédagogique intergénérationnelle

13 réponses



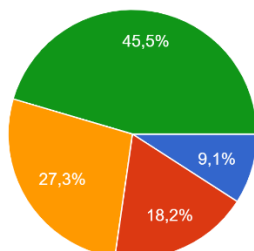
- Est facilement réalisable et répond à un besoin
- Est difficilement réalisable mais répond à un besoin
- Est facilement réalisable et d'opportunité
- Est difficilement réalisable et ne répond à aucun besoin

Peut-être retiré de la liste selon la CLDR.



### 185. Editer un bulletin communal pour Hockai

11 réponses

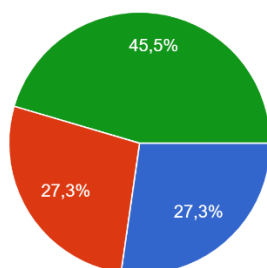


- Est facilement réalisable et répond à un besoin
- Est difficilement réalisable mais répond à un besoin
- Est facilement réalisable et d'opportunité
- Est difficilement réalisable et ne répond à aucun besoin

Peut-être retiré de la liste selon la CLDR.

### 75. Créer des trottoirs vers Neuville.

11 réponses

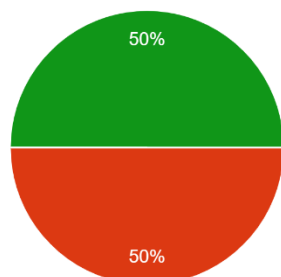


- Est facilement réalisable et répond à un besoin
- Est difficilement réalisable mais répond à un besoin
- Est facilement réalisable et d'opportunité
- Est difficilement réalisable et ne répond à aucun besoin

Peut-être retiré de la liste selon la CLDR.

### 86. Mettre en place des navettes régulières entre Stavelot et les Guillemins et/ou Luxembourg le vendredi et les week-ends.

12 réponses



- Est facilement réalisable et répond à un besoin
- Est difficilement réalisable mais répond à un besoin
- Est facilement réalisable et d'opportunité
- Est difficilement réalisable et ne répond à aucun besoin

Peut-être retiré de la liste selon la CLDR. La CLDR met tout de même en évidence le manque de bus le week-end et souhaite que le Collège s'empare de la question. Il est également évoqué que les écoles ont des difficultés à arriver en transports en commun à l'Abbaye, et que cela entraîne une grosse perte de visites pour celle-ci.



## 7) Explication du travail en GTs

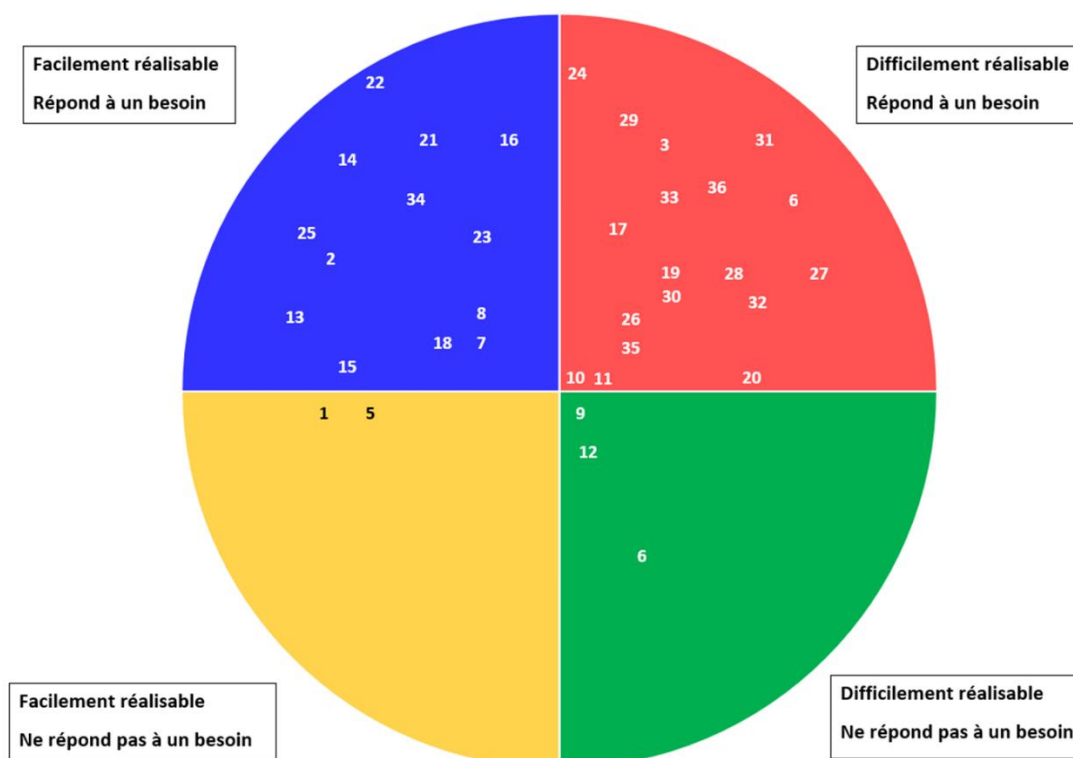
Bertrand Lecloux explique comment vont se passer les groupes de travail thématiques à partir de février. Des experts vont être invités. Ils feront des remarques sur les projets proposés et répondront aux questions du GT.

Les GT vont travailler pour assembler certains projets ensemble et mettront de côté ceux qui auront moins d'intérêt. Une liste de projets définitives sera arrêtée dans chaque GT et des priorités de réalisation seront établies. Par thématique, nous devons arriver à une liste de maximum 15 projets.

Grâce aux réponses obtenues aux questionnaires en ligne, la Fondation a pu mettre en évidence les projets qui ne répondent pas à un besoin identifié dans le diagnostic partagé du PCDR.

Voici un exemple des diagrammes avec lesquels nous travaillerons en GT thématiques :

### Thème : environnement, agriculture et énergie



## 8) Divers et Agenda

La FRW informe la CLDR que la commune de Stavelot fait partie d'un nouveau GAL (groupe d'action local) intitulé « GAL Haute-Amblève ». Les communes de Stoumont, Waimes et Malmedy font également partie de ce GAL. Le GAL est un groupement de partenaires des secteurs public et privé : des communes, des associations, des citoyens et des structures privées qui décident de s'associer pour



se lancer dans un programme de développement local (LEADER), dans le cadre du Plan wallon Développement Rural.

La FRW informe également la CLDR que la commune a reçu un budget plantation de la Région wallonne. Il est possible que la CLDR soit sollicitée par la commune pour proposer des projets qui utiliseront ce budget.

Il est demandé à la CLDR si les réunions durant les congés scolaires de février/mars posent problème. Une personne informe le reste de la CLDR qu'elle sera absente, le reste est disponible durant les congés.

Les premiers GT auront lieu la semaine du 26 février. Les dates doivent encore être convenues. Elles seront communiquées très prochainement.

Un dernier questionnaire en ligne va être publié le 25 janvier.

Les inscriptions aux GT seront quant à eux ouvertes le 29 janvier.

- Un membre demande combien de personnes ont répondu aux questionnaires Google Forms, et le pourcentage que cela représente par rapport au nombre de membres de la CLDR.
- ➔ 19 membres ont répondu aux trois premiers questionnaires. Cela représente un taux de 44% de réponses.

La réunion se termine à 21h50.